Section 0. Avis d'Appel d'offres

Avis d'Appel d'Offres

Modèle d'avis d'appel d'offres

Objet : Sélection d'un prestataire pour assurer le traitement phytosanitaire des infrastructures de gestion des déchets (points de regroupement, ~~de~~ centres de transfert et ~~de~~ centres d'enfouissement technique)

Référence : S_DG_63037

BON A LANCER

Avis n° : ..003.. */ DG/DGA/DAF/DO/CCQHSE/PRMP/SP-PRMP du ..12../ ..09../ 2022*

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA publié sur le portail web des marchés publics le 03 mai 2022 et actualisé le 22 juin 2022.

2. La Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA a obtenu dans le cadre de son budget des fonds de l'Etat, afin de financer son budget, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la sélection d'un prestataire pour assurer le traitement phytosanitaire des infrastructures de gestion des déchets (points de regroupement, centres de transfert et centres d'enfouissement technique).

3. La Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : traitement phytosanitaire des infrastructures de gestion des déchets. **La présente procédure donnera lieu à la conclusion d'un accord cadre devant permettre d'établir les règles relatives aux bons de commande à émettre sur une période ne pouvant excéder trois (03) ans.** Lesdites prestations sont en lot unique. Les variantes ne sont pas prises en compte dans le cadre du présent appel d'offres.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société de Gestion des Déchets et la Salubrité (SGDS) SA, 4ème étage de l'immeuble Saint Jean avenue du Roi Guézo, rue CSP lieudit Gbènan, quartier St Michel, Tél +229 99 99 70 04, bgansare@sgds-gn.bj** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société de Gestion des Déchets et la Salubrité (SGDS) SA, 4ème étage de l'immeuble Saint Jean avenue du Roi Guezo, rue CSP lieudit Gbènan, quartier St Michel** de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

BON A LANCER

- Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise régulièrement constituée installée au Bénin, en règle vis-à-vis de la législation en vigueur au Bénin, exerçant dans le domaine du traitement phytosanitaire, objet du présent avis et prouvée par le registre de commerce et la carte d'importateur ; et qui n'est pas frappée par les dispositions des articles 61 et 121 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin.

- Avoir réalisé en tant que prestatire au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020 et 2021) y compris l'année en cours, au moins deux (02) prestations similaires (désinsectisation, dératisation, désodorisation), justifiées par des contrats accompagnés des PV de réception ou des attestations de bonne fin d'exécution signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publiques, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;

- Disposer d'un personnel composé de :

  -un technicien en traitement phytosanitaire avec un niveau BAC+3 en gestion environnementale, biologie, production végétale ou équivalent disposant de deux (02) années d'expériences générales dans la gestion de l'environnement ou toutes prestations liées à l'assainissement et ayant au moins une (01) expérience prouvée par des attestations de services faits dans l'exécution des prestations liées à la désinsectisation, dératisation et désodorisation (CV+ diplôme+ attestations de travail) au cours des trois (03) dernières années (2019 ; 2020 ; 2021).

  -Le candidat doit fournir la preuve (facture d'acquisition, preuves de location, PV d'inventaire) qu'il dispose des matériels et outils suivants : deux (02)

pulvérisateurs manuels ; une (01) nacelle ; deux (02) atomiseurs ; deux (02) Combinaisons de protection ; une (01) boite de gant.

- **Exigences financières :**

- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin et d'au moins **onze millions cinquante mille (11 050 000) francs CFA.**
- Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de services de **soixante six millions trois cent mille (66 300 000) francs CFA**, qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois dernières années (2019, 2020 et 2021).

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

- Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise régulièrement constituée installée au Bénin, en règle vis-à-vis de la législation en vigueur au Bénin, exerçant dans le domaine du traitement phytosanitaire, objet du présent avis et prouvée par le registre de commerce et la carte d'importateur ; et qui n'est pas frappée par les dispositions des articles 61 et 121 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin.

Disposer d'un personnel composé de :

- deux (02) techniciens en traitement phytosanitaire avec un niveau BAC+3 en gestion environnementale, biologie, production végétale ou équivalent disposant de trois (03) années d'expériences générales dans la gestion de l'environnement ou toutes prestations liées à l'assainissement et ayant au moins deux (02) expériences prouvées par des attestations de services faits dans l'exécution des prestations liées à la désinsectisation, dératisation et désodorisation (CV+ diplôme+ attestations de travail) au cours des trois dernières années (2019 ; 2020 ; 2021).
  -Le candidat doit impérativement fournir la preuve (facture d'acquisition, preuves de location, PV d'inventaire) qu'il dispose des matériels et outils suivants : deux (02) pulvérisateurs manuels ; une (01) nacelle ; deux (02) atomiseurs ; deux (02) Combinaisons de protection ; une (01) boite de gant.

BON A LANCER

- **Exigences financières :**

- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin et d'au moins **onze millions cinquante mille (11 050 000) francs CFA.**

- Produire la preuve d'une assurance de risques professionnels.

  Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution de l'accord cadre est de trois (03) ans. Les bons de commande seront émis trimestriellement pour un délai d'exécution d'un (01) mois.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : ***Secrétariat Permament de la PRMP, 4ème étage de l'immeuble St Jean avenue du Roi Guézo, rue CSP lieudit Gbènan, quartier St Michel. Tél +229 21 32 00 22, 99 99 70 04]***, à compter du ...13./ .09. / 2022. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par poste. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

NB : ***Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel à candidature à l'adresse ci-dessus indiquée et inscrits sur la liste de retrait dudit dossier sont autorisés à soumettre leur offre.***

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la PRMP, 4ème étage de l'immeuble St Jean avenue du Roi Guézo, rue CSP lieudit Gbènan, quartier St Michel. Tél +229 21 32 00 22, 99 99 70 04** au plus tard le...04. / .10.. / 2022 à 10 heures précises. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs

BON A LANCER

représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après **Salle de réunion de la SGDS SA, 1er étage de l'immeuble St Jean avenue du Roi Guézo, rue CSP lieu dit Gbènan, quartier St Michel,** le...04.. / ..12.. / 2022 à 10 heures 30 minutes..

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **un millions neuf cent quatre vingt neuf mille (1 989 000) francs CFA**.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou, le ..12/09/.....2022

La Personne Responsable des Marchés Publics de la SGDS SA,

Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité - SGDS - GN - Grand NOKOUE - PRMP

Bio Guerra GANSARE

BON A LANCER